

LES SPORTS



**Equipe-Canada
atteint la finale**



3 4

- CAHIER C

Économie



**Baptême réussi
pour l'euro (B3)**

Intempéries



**Au moins
50 morts
aux É.-U. (B1)**

TÉLÉGLOBE AVEC JACQUES VILLENEUVE



Photolaser PC

Télé Globe, un géant des télécommunications, a confirmé hier avoir conclu une entente qui en fait le principal commanditaire secondaire de la nouvelle équipe de Formule Un BAR, dont fait partie Jacques Villeneuve. La valeur de l'entente d'une durée de cinq ans demeure confidentielle, a indiqué le président du conseil et chef de la direction de Télé Globe, Charles Sirois. C'est demain que la nouvelle écurie BAR dévoilera les couleurs des voitures dans son usine toute neuve de Brackley, en Angleterre. **LES DÉTAILS EN C3.**

Météo / A2

SOLEIL



-13

7h26

16h18



Un plan d'accès au pouvoir

**Boucher soumettra au PM
une proposition pour
donner du poids à l'Estrie**

François GOUGEON

Sherbrooke

Le premier ministre Lucien Bouchard sera bientôt saisi d'une «proposition originale» ayant pour effet de permettre à l'Estrie d'avoir «accès au pouvoir» à Québec.



Claude Boucher,
député de Johnson

C'est le député de Johnson, Claude Boucher, seul représentant péquiste dans la région, qui a développé cette idée qu'il soumettra aujourd'hui même au ministre Bernard Landry, également vice-premier ministre.

«J'ai bon espoir que M. Landry m'appuiera dans cette démarche auprès de M. Bouchard», a émis hier M. Boucher. Il a cependant refusé de dévoiler cette solution spécifique à l'Estrie, justement par respect pour le premier ministre québécois à qui il veut d'abord la soumettre.

La seule chose qu'il a été possible de savoir de la part de celui qui a été écarté du conseil des ministres, c'est que ce n'est ni la formule du ministre responsable (comme Bernard Landry l'a été pour l'Estrie), ni celle de délégué ou de secrétaire régional. Actuellement, M. Boucher n'occupe plus cette dernière fonction car le premier ministre n'a procédé à aucune nomination, sauf strictement pour la composition de son conseil des ministres. Tout comme on ignore encore tout des noms de ceux et celles qui occuperont les fonctions de présidents de commissions et d'adjoints parlementaires.

«La proposition que je vais faire à M. Bouchard c'est de s'assurer que l'Estrie ait du poids et ait accès au pouvoir pour les dossiers régionaux et ce, sans modifier la composition du conseil des ministres. Ce sera bien sûr à M. Bouchard de donner suite à son application. D'ici là, je ne ferai pas d'autres commentaires là-dessus», a aussi livré le député de Johnson.

M. Boucher a également soumis que ça fait déjà un bout de temps qu'il songe à une formule de la sorte, qu'il juge mieux adaptée à la réalité de l'Estrie que celle de délégué ou de secrétaire régional. Il espère pouvoir s'en entretenir avec le premier ministre avant la fin de la semaine.

LE BLIZZARD RETARDE LES FUNÉRAILLES



Photolaser PC

Un gamin de 5 ans, Wayne Etok, regarde d'un air amusé la tempête qui sévit à l'extérieur de la maison familiale à Kangiqsualujuaq. Les obsèques des neuf personnes qui ont perdu la vie à la suite de l'avalanche, dans la nuit du jour de l'An, ont été reportées à aujourd'hui à cause du blizzard.

Québec connaissait le risque élevé d'avalanches depuis 95

Nelson WYATT

Kangiqsualujuaq (PC)

Le gouvernement du Québec a été informé en 1995 d'un rapport disant que l'installation de barrières contre la neige sur une montagne de ce village inuit du nord du Québec réduirait le risque de nouvelles avalanches, a déclaré hier un membre de la commission scolaire locale.

La commission scolaire Kativik avait commandé l'étude à la suite d'une avalanche survenue sur la même montagne que celle qui a fait neuf morts vendredi dernier, a déclaré Alain Gauthier.

Sans aucun doute, le rapport a été envoyé à l'époque au ministère de l'Éducation, a déclaré M. Gauthier en entrevue.

Interrogé sur la réponse du gouvernement, M. Gauthier a répondu: «Il y a dû y avoir des discussions impliquant différentes personnes, à différents moments, en différentes occasions. Nous examinons actuellement tout ce qui s'est passé et ce qui a été discuté.»

Il n'a pas été possible d'obtenir de commentaire des porte-parole du ministère de l'Éducation, hier.

Le premier ministre, Lucien Bouchard, a ordonné l'ouverture d'une enquête dans l'espoir de faire la lumière sur les causes de la tragédie du Nouvel An.

Certains résidents de Kangiqsualujuaq, en colère, déplorent que rien n'ait été fait après la première avalanche. Ils se demandent si la tragédie de la semaine passée, survenue lorsque des tonnes de neige ont dévalé le flanc de la montagne et se sont abattues sur l'école locale, aurait pu être évitée si les autorités avaient appliqué les recommandations.

Le rapport, rédigé par deux experts en avalanches, affirmait que l'école «ne semble pas menacée», l'angle de la pente ne pouvant donner lieu à une avalanche suffisamment puissante. Mais il poursuivait en disant que l'installation de barrières de retenue de la neige réduirait considérablement le risque d'un tel événement. Il ajoutait qu'il serait «plus sûr d'interdire l'accès à la cour arrière de l'école pendant l'hiver».

M. Gauthier a laissé entendre que la commission scolaire devait obtenir le feu vert du gouvernement pour mettre en place de telles mesures de sécurité. Tous les projets d'immobilisation doivent être approuvés par le ministère de l'Éducation, puis

par le Conseil du trésor, a-t-il dit. Une commission scolaire ne peut pas faire ces choses de son propre chef.

Les deux experts en avalanches qui ont rédigé le rapport de 1995 se trouvaient au village, hier, et vérifiaient le danger potentiel de fissures observées dans la neige au-dessus d'un magasin général.

Bernard Hétu et Jean-François Dubé ont été mandés sur place après l'avalanche de vendredi dernier, et ont établi que dix édifices devraient être évacués dans la zone où s'est produite l'avalanche, par mesure de précaution.

Mais dimanche, le premier ministre Bouchard a fait savoir qu'il demanderait une évaluation supplémentaire d'experts des États-Unis et de l'Ouest du Canada.

Le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, a indiqué qu'on ne doutait pas de la compétence de MM. Hétu et Dubé, mais qu'il paraissait préférable d'avoir une opinion indépendante.

Les nouveaux experts pourraient arriver sur les lieux d'ici la fin de la semaine.

Tempête

Les résidents de la communauté en deuil comptaient enterrer les victimes hier, mais la cérémonie a dû être reportée à aujourd'hui, parce qu'une tempête a empêché des parents des victimes de se rendre à Kangiqsualujuaq.

La cérémonie se déroulera dans un garage, l'église étant un des édifices qui font l'objet d'un ordre d'évacuation par crainte de nouvelles avalanches.

Les neuf victimes seront inhumées côte à côte dans le cimetière.

Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, sera présent pour les funérailles, de même que le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry.

La journée d'hier aurait dû être la première journée du retour à l'école pour environ 220 enfants, après la période des Fêtes. Mais l'école est désormais condamnée, croit M. Gauthier.

Une nouvelle annexe est en construction, mais selon lui, les parents ne voudront pas y envoyer leurs enfants. «Nous ne déciderons de rien avant d'avoir d'abord consulté la communauté», a-t-il dit.

Les blessés prennent du mieux (B1)

**SANTÉ! PROSPÉRITÉ!
IMMATRICULEZ**

Profitez des aubaines de la nouvelle année!

HONDA!

Le CLD de Lac-Mégantic passe à l'attaque

La région jette les bases pour créer 1000 emplois manufacturiers et 1000 autres indirects d'ici 2001

Ronald MARTEL

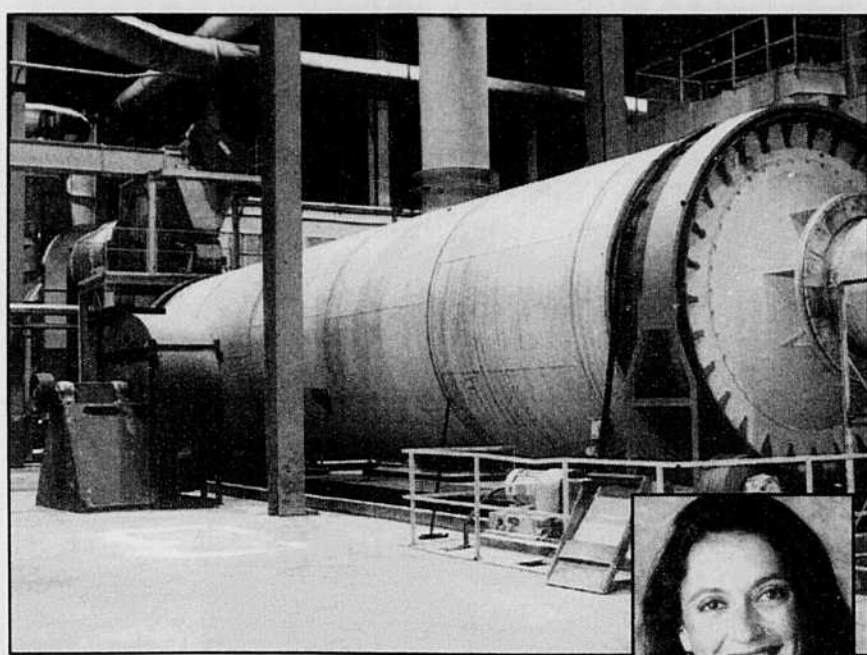
Lac-Mégantic

La région de Lac-Mégantic part à la chasse à la main-d'œuvre, car ses industriels ont des besoins en personnel difficiles à combler: plus de 1000 emplois manufacturiers, dont 80 pour cent en production, seront créés d'ici à l'an 2001, et probablement autant, sinon plus, en emplois indirects, dans le domaine des services connexes.

Tel est le bilan exceptionnel dressé à la fin de 1998 par les gens du CAMO régional, ce comité d'adaptation de la main-d'œuvre mis sur pied à cause du caractère d'urgence de cette situation!

Pas moins de 18 entreprises font directement partie de ce CAMO, chez qui seront créés les 1000 emplois manufacturiers, car elles connaissent une très intense expansion, due en majeure partie au dynamisme de leurs dirigeants et à la dévaluation du dollar canadien, qui crée une conjoncture économique très favorable sur le marché des exportations.

Les chiffres avancés ne sont donc pas limitatifs, quand on songe que la MRC du Granit compte plus de 120 entreprises manufacturières, pour la plupart en bonne santé financière, dans des secteurs aussi variés que le bois, l'agro-alimentaire, le granit, la confection, etc.



Photos La Tribune, archives

Les 18 entreprises qui font partie du comité d'adaptation de la main-d'œuvre, telles que l'usine Tafisa, prévoient créer 1000 emplois manufacturiers d'ici 2001, indique Nathalie Tuboeuf (ci-contre), directrice générale du Centre local de développement.



«Les 18 entreprises membres du CAMO, qui offrent déjà 2279 emplois, soit près de 50 pour cent des emplois manufacturiers de la région, sont très représentatives du territoire et des secteurs d'activités», indique Nathalie Tu-

boeuf, directrice générale du Centre local de développement (CLD) de la MRC du Granit. «Mais la structure d'emplois de notre région est particulière, et là où ailleurs au Québec, on créerait deux emplois indirects pour un

emploi manufacturier ajouté, ici on en créera probablement qu'un seul, car 40 pour cent des emplois sont manufacturiers, et qu'environ 45 pour cent appartiennent déjà au secteur des services!»

Déjà en plein emploi

Toute la région s'investit donc à préparer l'environnement d'accueil d'une nouvelle main-d'œuvre, car on ne peut répondre localement à la demande supplémentaire. Depuis mai 1998, la région de Mégantic connaît un taux de chômage de 4,4 p. cent seulement, taux apparenté au plein emploi et relié qu'à 600 personnes recensées, recevant des prestations d'assurance-emploi ou de sécurité du revenu.

«Voilà pour le côté quantitatif. Mais le problème est également qualitatif, car la majorité de ces personnes n'ont peut-être pas les compétences recherchées, une cinquième secondaire, ou une spécialisation en technique de production, que demandent les industriels», explique Mme Tuboeuf. «Il ne faudrait pas croire cependant que nous allons regarder seulement à l'extérieur de la région. Nous allons aider aussi nos gens locaux à acquérir ce qu'il faut pour travailler dans nos industries et faire encore baisser notre taux de chômage.»

Plusieurs autres problèmes ont été identifiés à la suite du CAMO tenu en novembre dernier: la région immédiate

de Lac-Mégantic vit une importante pénurie de logements, pour lesquels on note une vacance de zéro; par ailleurs, des manques ont été signalés quant aux infrastructures de loisirs sportifs et culturels, de même qu'au niveau commercial pour assurer une qualité de vie intéressante aux nouveaux arrivants.

«Il est important de spécifier que le CLD n'est qu'un des partenaires qui vont oeuvrer de pair pour réaliser concrètement toutes les priorités dégagées dans un plan d'urgence. Le Centre local d'emploi, les municipalités, la MRC, la commission scolaire et le Centre d'études collégiales, entre autres, seront appelés à prendre un certain leadership», fait valoir Nathalie Tuboeuf. «Ainsi, plusieurs projets ont été proposés, dont des outils de communication pour faire la promotion de la région et des emplois disponibles; la mise sur pied d'un centre d'information et de référence ouvert sept jours sur sept, avec une ligne Info-CAMO; la réalisation d'un dossier sur l'habitation à l'échelle de la MRC, avec des programmes incitatifs à la création de logements; l'offre de cours adaptés pour les travailleurs et des formations sur mesure pour les sans-emplois; etc.»

Une personne-ressource a même été dégagée du CLD pour coordonner toutes les actions entourant le CAMO et voir à la réalisation des projets, en la personne de Mme Clémence Rancourt, qui peut être rejointe au téléphone au numéro (819) 583-2799.

De bons Samaritains à la rescousse de chevreuils

Pierre SAINT-JACQUES

Lennoxville

Une histoire de sauvetage assez singulière a marqué les premières heures de 1999 pour des riverains de Lennoxville qui sont venus à la rescousse de deux cerfs de Virginie, prisonniers des glaces de la rivière Saint-François.

«Nous avons reçu l'appel téléphonique d'une voisine nous informant que des chevreuils étaient pris dans les glaces. Moi et mon père Mario nous sommes allés jeter un coup d'oeil. Effectivement, il y avait des chevreuils, l'un ne bougeait plus du tout et semblait mort alors que les deux autres démontraient des signes de vie.»

C'est en ces termes que M. François Laroche a amorcé le récit d'un sauvetage peu commun.

Il était entre 12h30 et 13h, le jour de l'An.

M. Laroche et son fils François sont

donc allés chercher le canot car il n'était pas question pour eux de s'aventurer sur la surface glacée de la rivière qui avait figé dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier.

On se rappelle les grands froids et le vent.

«Nous avons donc assuré nos pas et avancé tranquillement. En miquillant l'embarcation, la glace a cédé. À d'autres endroits, elle était plus solide. Au départ, les deux cerfs de Virginie se trouvaient environ à une quinzaine de mètres (quelque 50 pieds) de la rive. Plus nous avançons, plus les chevreuils apeurés tentaient de se sauver. Finalement ils se sont retrouvés au milieu de la rivière à environ 50 mètres de la rive.»

Travail collectif

M. Laroche et son fils ont finalement réussi à s'approcher des deux cerfs et à leur passer un lasso autour du cou. Avec l'aide de voisins, notamment le pompier à la retraite Noël Bolduc, Sylvie, la fille de ce dernier, Daniel Dostie et un autre dont François avait oublié le nom, ils ont réussi à ramener les deux bêtes sur la rive.

Il faut ajouter que l'on avait pris la peine d'assurer le canot avec une corde que les voisins ont pu tirer et ramener vers eux.

«La grosse question qu'il restait, c'était qu'allions-nous faire des deux chevreuils qui étaient complètement gelés?» a ajouté François.

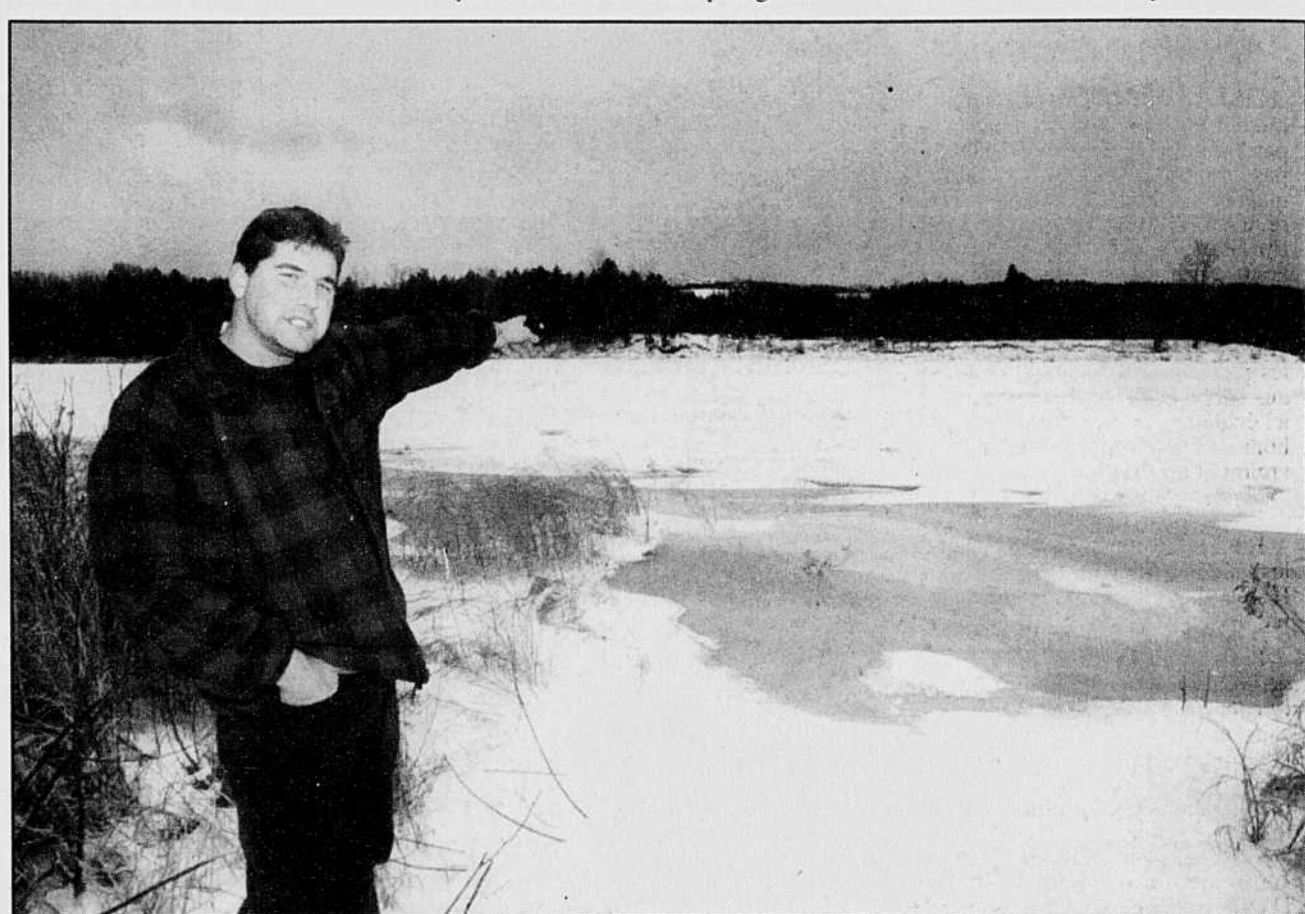
On a donc convenu de les installer dans le sous-sol de la maison des Laroche, sur des couvertures, près du poêle à bois. Pour éviter que les deux bêtes ne se blessent et qu'elles ne blessent leurs sauveteurs, on leur a noué les pat-

tes. Il restait maintenant à prendre conseil auprès d'un expert. Chez les Laroche, on a tenté de rejoindre un vétérinaire. Finalement le retour d'appel est venu vers minuit.

«Le vétérinaire nous a conseillés de les remettre en liberté car si les deux chevreuils restaient couchés et en position immobile trop longtemps, il risquait un malaise encore plus grave.»

Comme les deux cerfs étaient bien secs et bien réchauffés, on les a sortis à l'extérieur, on leur a libéré les pattes puis ils sont repartis.

Un vrai conte du temps des Fêtes!



M. François Laroche, le fils de Mario, indique l'endroit où s'est déroulé le sauvetage de deux chevreuils, dans la rivière Saint-François, à Lennoxville, le premier de l'An.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 99-01-04
3 5 8 11 13
15 20 32 35 38
45 46 50 53 54
56 58 63 64 70

Quotidien
Tirage du 99-01-04
3 4
270 3443

Extra
Tirage du 99-01-04
NUMÉRO: 860852

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

LaTribune 564-5450

...une publicité qui marche!

Victoriaville Sol -14/-23
Drummondville Sol -14/-23
Valcourt Sol -13/-24
Lac-Mégantic Sol -13/-24

Facteur Vent
-15

AUJOURD'HUI CETTE NUIT
-13 PRÉC. 0
-24 PRÉC. 0

DEMAIN
-10 PRÉC. 30
-14 PRÉC. 30

Jeudi
-8 PRÉC. 10
-21 PRÉC. 10

Vendredi
-6 PRÉC. 40
-21 PRÉC. 40

QUÉBEC
Chicoutimi Sol -18/-24 Québec Sol -15/-23
Gaspé Sol -12/-22 Rimouski Var -15/-22
Iles-de-la-Mad. Var -7/-10 St-Georges Sol -15/-23
La Grande Enu -26/-33 Sept-Îles Sol -17/-27
Lac-St-Jean Sol -19/-23 Trois-Rivières Sol -14/-23
Montréal Sol -12/-17 Val d'Or Var -17/-21

CANADA
Charlottetown Sol -9/-12 Regina Nei -9/-24
Edmonton Nei -4/-24 St-John's Var -2/-6
Fredericton Sol -11/-22 Toronto Var -7/-13
Halifax Sol -6/-12 Victoria Nua 8/4
Ottawa Sol -12/-17 Winnipeg Var -18/-25

LE MONDE
Athènes Ave 17/10 Mexico City Plu 16/1
Beijing Nua 4/-6 Moscou Nei 2/-3
Berlin Plu 14/9 Paris Sol 14/7
Hong Kong Sol 24/13 Port-au-Prince Sol 30/23
Lisbonne Sol 20/12 Rome Sol 15/4
Londres Var -9/-12 Tokyo Sol 12/6

INDICE UV
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

USA
Boston Sol 0/-8 New York Sol -1/-7
Bridgeport Sol -2/-8 Plattsburg Nei -8/-13
Burlington Nei -8/-13 Portland Sol -4/-12
Concord Sol -4/-14 Providence Sol 1/-10
Detroit Nua -8/-15 Washington Sol -1/-6

DESTINATIONS SOLEIL
Acapulco Sol 33/21 La Havane Sol 21/14
Bermudes Plu 26/18 Martinique Nua 29/21
Cancun Sol 26/17 Myrtle Beach Sol 2/-6
Caracas Var 32/22 Montego Bay Ave 30/23
Freeport Plu 24/17 Orlando Sol 12/1
Ft Lauderdale Nua 17/8 Puerto Plata Sol 30/23
Honolulu Sol 28/18 Tampa Sol 11/2
Key West Nua 18/15 West Palm B Nua 16/7

© Services Commerciaux MM 1998

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 115 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune
1950, rue Bay, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 11K 2X8

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$
6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$
3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$
1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

Abonnement par la poste:
Territoire immédiat
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 20,46 \$ 293,31 \$
6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 11,24 \$ 161,04 \$
3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 6,42 \$ 92,02 \$
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 4,01 \$ 57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

EMPLOIS DU JOUR

Conciergerie d'entretien commercial
Offre: 2364575
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon décret, perm. temps plein, 40 hres sem. équipe de nuit, 22h à 6h.
Exigences: exp. dans entretien commercial, exp. opérer équip. entretien pour lavage, décapage, cirage plancher. Fonctions: travaux légers et lourds.

Physiothérapeute
Offre: 2366409
Lieu: Coaticook
Salaire: selon conv. collective, temp. 1 an, temps plein, 35 hres sem.
Exigences: formation en physiothérapie, membre de la corp. prof. des physiothérapeutes du Québec, exp. un atout, bilingue.
Fonctions: planifier, exécuter programmes d'exercice physique.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre au 564-5793. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts et spectacles: D-6
Bandes dessinées: D-3
Chez nous: D-1
Décès: D-4
Économie: B-3
Louise Vézina: D-5
Messier en liberté: C-6
Opinions: A-4
Petites annonces: D-2
Sports: C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courriel électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098



L'année des fruits, le grand bogue et La Fureur

À ma première journée de travail de la nouvelle année, je suis passé tout droit devant la cafétéria du bureau hier matin. Fini le café. Fini aussi le Pepsi. L'année 1999 sera l'année des fruits!

C'est bête, mais j'ai l'étrange impression de vous avoir déjà dit cela. L'impression de me répéter. Promesses non tenues de 1998? De 1997 peut-être? Pas grave, je me dis que l'important c'est de prendre quelques résolutions à chaque début de nouvelle année, quitte à les tenir le plus longtemps possible. Si j'échoue, je me reprendrai en l'an 2000...

L'an 2000! Non mais vous imaginez? On y est presque. Plus que 360 jours. J'ai hâte. Pour aucune raison en particulier. Juste hâte de voir. Par exemple, de voir les effets qu'aura le fameux bogue informatique. Paraît que tous nos comptes en banque pourraient tomber à zéro dès le moment où les ordinateurs vont passer de 1999 à 2000. J'espère que c'est vrai. Ce serait génial de voir toutes nos marges de crédit qui sont en souffrance retomber à zéro, non?

J'ai hâte de voir également s'il y aura un *Bye Bye* le soir du 31 décembre 1999. S'il y en a un, sûrement que Daniel Lemire n'en sera pas l'homme-orchestre. Ce n'est pas un *Bye Bye* qu'il nous a offert, mais un spectacle de Daniel Lemire. Ce n'est pas ça un *Bye Bye*. Un *Bye Bye*, ce doit être une revue de l'année qui nous fait crouler rire, qui nous surprend. Qui nous permet de se bidonner en famille et/ou entre amis, jusqu'à s'en taper sur les genoux, jusqu'à en avoir mal aux côtes. Et, il faut bien se rendre à l'évidence, un *Bye Bye* sans cette bonne vieille Dodo, ce n'est pas vraiment un *Bye Bye*.

-0-0-0-

Et vous, vous avez passé de belles Fêtes? Avez-vous bien festoyé? Beaucoup dansé? Beaucoup chanté?

Parlant de chanter, c'est une mode qui semble être revenue en force cette année dans nos familles, sous une autre forme toutefois. Je me rappelle que lorsque j'étais jeune, la chanson à répondre était au menu de toutes les réunions de famille du temps des Fêtes. Chaque *monocle*, chaque *matante* devait «pousser» sa toune dans un party. D'ailleurs, on pouvait même prédire à l'avance quelle chanson à répondre tel *monocle* ou telle *matante* allait interpréter...

La preuve que ça revient à la mode, je me suis fait demander pour chanter partout où je suis allé cette année durant les Fêtes.

— *Monocle* Mario, viens chanter!

— Moi? Chanter??? Euh... Y'a bien longtemps que je n'ai pas fait cela, ma belle Alex. Bon, d'accord. J'espère seulement me rappeler des mots. Attends un peu: il y a *Le diable est dans bricole* ou encore *En passant par Paris* dont je me souviens les paroles...

— Non *monocle*, pas ça: viens chanter à *La Fureur* avec nous!

La Fureur???

Eh bien, oui: on a joué à *La Fureur* partout où je suis allé. Il y avait une Véronique Cloutier et un jeu de *La Fureur* dans chaque famille où nous sommes débarqués. Et toutes les petites Véronique Cloutier, comme la grande, ainsi que tous les juges, comme ceux à la télé, avaient un penchant marqué pour les équipes féminines...

N'empêche que chanter, on a ça dans le sang, nous, les Québécois. Et c'est encore plus vrai peut-être chez nous, dans les Cantons de l'Est. L'héritage de Louis Bilodeau et de sa fameuse émission *Soirée canadienne* à la télévision n'est certainement pas étranger à cela.

-0-0-0-

Parmi le courrier et les appels reçus pendant mon absence de deux semaines, des nouvelles du petit Timothy Coates-Judge, ce jeune leucémique qui fut l'objet de mon dernier reportage de l'année 1998.

J'ai été heureux et soulagé d'apprendre hier que les parents de Timothy ont vu leur rêve se réaliser. L'enfant de six ans a en effet descendu l'escalier de la maison familiale le matin de Noël en compagnie de son frère Jonathan. Robert et Ann, leurs parents, les ont serrés très fort dans leur bras en remerciant le ciel.

La petite famille a passé un très beau Noël. Un Noël rempli d'amour.

Événements disgracieux au manège militaire en septembre

Les Forces armées feront attendre leur décision de congédier ou non les fautifs

Claude PLANTE

Sherbrooke

Il ne faudra pas s'attendre à «voir des têtes rouler» au lendemain du dépôt du rapport sur les événements disgracieux survenus au manège militaire de Sherbrooke, en septembre. À l'image de la confection de ce rapport, la Défense prendra son temps pour l'analyser religieusement.

C'est ce que soutient le capitaine

Mario Couture, porte-parole des affaires publiques de la Force terrestre du Québec. Selon lui, le rapport tant attendu, qui promet de faire la lumière sur ces événements disgracieux, pourrait paraître à la mi-janvier.

«Lorsqu'il sortira, il faudra prendre le temps de l'analyser, explique-t-il. Il ne faut pas penser qu'il y aura des congédiements immédiatement le lendemain.

«S'il doit y en avoir, ça pourrait

prendre quelques semaines. Ce qu'on rendra public la journée de la sortie du rapport, ce sont probablement les recommandations, les circonstances. Pas nécessairement des blâmes et des suspensions.»

L'Armée, ajoute le capitaine Couture, a appris de ses erreurs en cette matière. «On ne veut pas partir en peur et dire que nous allons prendre telle ou telle mesure et après se rendre compte que nos règles ne le permettent pas.»

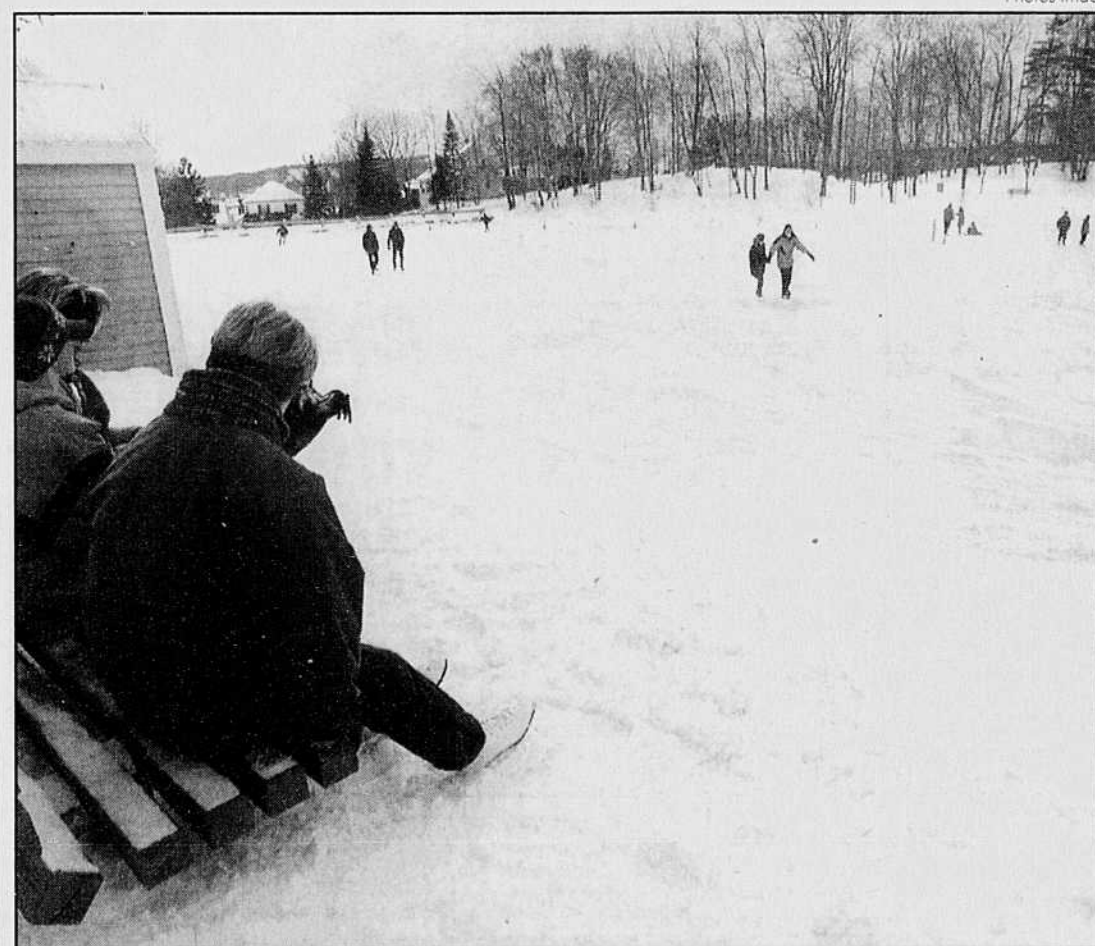
Bien des observateurs considèrent

que l'enquête s'étire en longueur, avoue le porte-parole. Mais le bureau d'enquête souhaite examiner tous les côtés de la médaille avant de se prononcer.

Rappelons que les événements en question sont survenus en septembre lors d'une cérémonie officielle de passation des pouvoirs au haut commandement des Fusiliers. À la suite de cela, les Forces ont procédé à deux suspensions au sein de ses hauts gradés.



Photos Imacom-Daguerre, René Marquis



Les patineurs s'en donnent à cœur joie sur la glace du Domaine Howard, un endroit très prisé pour son cachet particulier, en plein cœur de la ville.

Beau temps pour casser la glace...

Pascal BRETON

Sherbrooke

Les patinoires de quartier sont très populaires auprès de la population, particulièrement pendant la période des fêtes. Hier, plusieurs personnes ont d'ailleurs profité de la glace une dernière fois avant le retour en classe.

La température froide en a sans doute gardé plusieurs chez eux, mais les jeunes se sont faits tout de même nombreux sur les différentes patinoires, ainsi que sur les deux anneaux, celui du parc Viger et celui du parc Sylvie-Daigle, en plus du Domaine Howard.

«C'est la première fois cette année qu'on vient patiner, car la température n'a pas toujours été clémente. Habituellement, on joue dehors tous les jours avec les enfants», raconte Line Côté.

Si la patinoire du parc Viger est très prisée, surtout le soir à cause de l'ambiance et de la féerie des arbres autour, le Domaine Howard reste lui aussi très populaire.

«Nous amenons les enfants presque à tous les jours, car c'est tout près. On peut glisser et d'autres fois, nous les amenons patiner également», rapportent Sonia Sergerie et Diane Roy, qui gardent des enfants tout près du Domaine Howard.

En visite dans la région pour la période des fêtes, Hélène Bouffard, originaire de la France, considère pour sa part les Sherbrookoises bien chanceuses d'avoir de si nombreuses patinoires. «Je trouve cela super, chez nous il n'y en a presque pas et il faut payer pour y avoir accès», lance-t-elle.

Sa fille, Marie-Gabrielle LeGros, visite d'ailleurs souvent le Domaine Howard avec sa petite famille. «Nous demeurons tout près et depuis plusieurs jours, on guettait pour voir quand la patinoire ouvrirait. Mon petit garçon avait hâte», raconte Mme LeGros.

Les patinoires autour des écoles sont elles aussi très populaires, surtout pour le hockey, mais aussi pour le patinage libre. Hier, près de l'école Carillon, quelques personnes profitaient d'ailleurs d'une dernière journée de plein air.

«J'aime beaucoup venir patiner ici avec les enfants, car c'est tout près, nous n'avons même pas à prendre l'auto», déclare Suzie D'Astous. Comme il n'y avait pas beaucoup de neige pendant les vacances, il n'y avait que le patin à faire. Une fois, on a même patiné alors que le gazon était encore vert.

Les gardiens de parc et les employés de la Ville de Sherbrooke ont d'ailleurs travaillé sans relâche pour s'assurer que les jeunes puissent patiner pendant le congé de Noël.

«L'achalandage a été bon pendant les vacances, affirme Roger Pouliot, l'un des responsables des patinoires. On aurait aimé que les gens puissent patiner plus tôt, mais la température n'était pas de notre côté.»

L'employé raconte d'ailleurs qu'il aura fallu trois fois avant de pouvoir ouvrir définitivement les surfaces glacées, un peu partout dans la ville.

«C'est un groupe très important au Québec et dans les autres provinces»

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les enquêteurs de la lutte antimotards à la Sûreté du Québec gardent en 1999 un oeil attentif sur les Hell's Angels de Lennoxville, l'un des chapitres les plus puissants et influents au Canada.

Selon Guy Ouellette, spécialiste des motards à la Sûreté du Québec, les Hell's estriens ont des ramifications ailleurs au Québec, mais aussi en Ontario et dans les provinces maritimes. Ce sont eux qui, depuis septembre ou octobre dernier, détiennent la «tutelle» du chapitre de Halifax.

23 membres

De plus, ajoute M. Ouellette, le gang de Lennoxville a vécu des changements au sein de ses rangs: deux membres en règle ont pris leur «retraite» tandis que trois «prospects» (aspirants Hells) et un «hang-around» (1er éche-

lon de la hiérarchie) ont fait leur apparition dans l'entourage des motards du boulevard Queen.

Le groupe compte présentement 23 membres en règle, d'après les dires du spécialiste. «C'est un groupe très important au Québec et dans les autres provinces du Canada, dit-il en entrevue téléphonique. Les Hell's de Lennoxville contrôlent, en plus de l'Estrie, la Beauce, l'Abitibi, mais aussi l'Ontario, les Territoires du Nord-Ouest. Ils assurent en plus la tutelle du chapitre d'Halifax, puisque plusieurs de ses membres se trouvent présentement en prison.

«Les Hell's n'ont pas de chapitre en Ontario, mais Lennoxville y détient le contrôle. À la fin juin, ils ont tenu ce qu'ils ont appelé le *Ontario Tour*. C'est une randonnée de visibilité dans toute la province. Comme ils le voulaient, les médias en ont parlé et les policiers ont tenu des opérations de contrôle.

«Ils ont été jusqu'à réserver un hôtel situé non loin du quartier général de la police provinciale de l'Ontario. C'était une démonstration de force.»

Guy Ouellette relie trois meurtres survenus au Québec en 1998 aux activités des motards criminalisés de la région de Sherbrooke. Celui de Donald Germain, survenu le 12 janvier à Rock Forest, portait la marque d'un règlement de compte des motards criminalisés, dit-il. «C'est relié à la guerre des gangs», assure-t-il.

Des manchettes

Plus près de nous, le 4 décembre dernier, les Hell's ont organisé «un gros party» à Sherbrooke pour souligner la 14e année de fondation du chapitre à Lennoxville. Selon lui, la fête s'est déroulée au centre-ville de Sherbrooke. Le lendemain, tout ce beau monde s'est retrouvé aux célébrations du 21e du chapitre de Sorel (Montréal).

Comme fait à souligner dans la région, Guy Ouellette retient la fermeture d'un local de «formation» pour recruter, sur le boulevard Bourque à Rock Forest. «Là, ils doivent s'en trouver un autre.»

Il rappelle aussi les nombreuses

frasques du présumé chef des Hell's Angels de Lennoxville, Claude Berger. Le motard a vu son nom souvent cité dans des affaires judiciaires survenues à Québec au cours de l'année.

On a aussi vu le trompettiste défrayer la manchette quand son band de blues a été engagé pour assurer la partie musicale d'une fête soulignant la rentrée pour les gens du palais de justice, en septembre dernier.

Sylvain «Vain-Vain» Vachon, le membre en règle ayant déjà fait sa marque sportive avec les Papeteries de la Ligue semi-professionnelle de hockey, a refait surface. Il évolue présentement à Coleraine dans la Ligue de hockey Frontenac-Richmond. D'autres «full patch» ont aussi fait parler d'eux.

Il n'est pas exclu que la région soit le théâtre de la guerre des clubs de motards, même si l'Estrie a été dans l'ensemble épargnée, explique M. Ouellette. «Il y a eu des meurtres et des tentatives de meurtre. On ne sait jamais. Il peut y avoir des ripostes.»

Les antigangs de la SQ gardent les Hell's de Lennoxville à l'oeil

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Travailler les fondations d'une société plus solide

Dany
GRONDIN

L'année 1999 est définitivement bien amorcée. Nous nous acheminons donc véritablement vers le passage à l'an 2000; transition importante, s'il en est une, et attendue par surcroît par de nombreux curieux ici et ailleurs, histoire de vérifier de nos propres yeux si toutes ces prophéties annoncées, bonnes ou moins bonnes, se concrétiseront au douzième coup de minuit le premier janvier prochain.

Mais avant de penser aux innombrables surprises que nous réservera sans aucun doute le troisième millénaire qui, incidemment ne débute officiellement qu'au 1er janvier de l'an 2001, il convient d'abord de profiter au maximum de cette toute nouvelle année que nous avons entre les mains.

Et 1999 nous donne toute une occasion d'en profiter. Elle a en effet été consacrée l'Année internationale des personnes âgées par l'Organisation des Nations Unies. Sous le thème: «Une société pour tous les âges», cette année de passage vers l'an 2000 se veut l'occasion privilégiée de rapprocher les générations. Générations jeunes, adultes et âgées qui se sont un peu perdues de vue au cours des dernières décennies.

Cette année internationale des personnes âgées est extrême-

ment importante pour tous peu importe leur âge. D'abord, parce qu'une personne âgée, c'est un système d'archives ambulante. C'est une mémoire des temps passés, un repère historique inestimable, une essentielle courroie de transmission de notre héritage culturel.

Mais, selon Solange Lefebvre, anthropologue à l'Université de Montréal, une personne âgée, c'est d'abord et avant tout le ciment de nos familles modernes éclatées. Plusieurs petits-enfants affirmeront d'ailleurs très souvent avoir été sauvés du divorce de leurs parents par des grands-parents présents et aimants pendant ce temps de crise.

On ne pouvait choisir meilleure année que 1999 à consacrer aux personnes âgées. Une année précédant un passage tant attendu comme celui que nous nous préparons à vivre mérite certes qu'on accorde une attention particulière aux gens qui nous entourent. Les personnes âgées sont très nombreuses autour de nous, raison de plus pour en profiter.

Il va sans dire que si l'ONU a pris la décision de consacrer la présente année aux personnes âgées, c'est que leur situation n'est pas reluisante. On consacre rarement des efforts et de l'énergie à promouvoir et défendre les droits et les forces d'une catégorie d'individus qui va bien et qui n'a pas de problème.

Au contraire, éprouve-t-on le besoin de mettre certains faits

en lumière quand la situation se détériore pour quelques uns d'entre nous. C'est précisément le cas pour les personnes âgées en ce moment.

Lentement, on les a écartées. On a voulu miser davantage sur la recherche de la jeunesse éternelle. On a cherché à conquérir le monde, l'espace, l'univers. Pendant ce temps, plusieurs de nos familles se sont dissipées, brisées, perdues de vue, alors que nos aînés restaient là, poussés dans l'ombre, eux qui avaient pourtant tant à nous apprendre et à nous transmettre de sagesse et de conseils.

L'année internationale des personnes âgées nous offre la possibilité de retravailler nos fondations, de dynamiser notre ciment, de le rendre plus actif, plus présent et encore plus tourné vers l'avenir. Et étonnement, ce qui compte le plus pour la plupart des personnes âgées, ce sont les enfants et, par voie de conséquence, l'avenir lui-même. Ces personnes ont réalisé depuis longtemps déjà que «l'on est ce qui nous survit» et que c'est la raison pour laquelle il faut s'y consacrer entièrement.

Comme l'ouvrier qui porte une attention particulière aux fondations du bâtiment qu'il construit, que l'année 1999 soit pour nous le prétexte à la redécouverte des racines qui pourraient faire de notre société une société plus forte, plus équilibrée, plus juste et encore plus tournée vers l'avenir. Une société pour tous les âges...

LETTRE OUVERTE

Pour le maintien du niveau de scolarité

Madame Lorraine Pagé,
présidente de la CEQ

Nous aimerions joindre notre voix à celles de toutes les enseignantes et de tous les enseignants qui protestent vigoureusement contre la demande de la CEQ d'abolir le niveau de scolarité comme critère important de rémunération du personnel enseignant. Nous souscrivons entièrement aux arguments qui ont été invoqués, tout particulièrement à celui qui consiste à espérer que le système scolaire continue de valoriser pour son personnel ce qui est sa raison d'être: la scolarisation.

En effet, il nous apparaît assez incohérent que les commissions scolaires promeuvent la scolarisation comme garantie de compétence auprès des employeurs, alors qu'elles en réduiraient l'importance dans l'échelle salariale de leur propre personnel enseignant. Notre but n'est cependant pas ici de revenir sur tous les arguments avancés, mais de rendre hommage aux enseignantes et aux enseignants en exercice qui choisissent de poursuivre des études pour approfondir leurs connaissances et améliorer leurs pratiques.

Travaillant dans des programmes de perfectionnement crédité où les candidates et les candidats sont soumis à des travaux et à des évaluations, nous sommes à même de constater le sérieux et le professionnalisme avec lesquels la majorité des enseignantes et des enseignants suivent les cours malgré les difficultés à concilier famille, travail et perfectionnement. Nous ne pouvons qu'admirer leur courage et leur persévérance, particulièrement dans le contexte actuel des surcharges de travail imposées par les restrictions budgétaires dont le système d'éducation est l'une des premières victimes. Que cet effort consenti et cette persévérance à vouloir devenir des professionnels re-

connus au même titre que toutes les catégories de professionnels oeuvrant dans des domaines en constante évolution soient valorisés par le ministère de l'Éducation et le syndicat est la moindre des choses.

Nous adhérons totalement au désir de votre centrale d'éliminer l'inéquité dont souffrent plusieurs femmes dans leur profession et leur métier. Mais pour y arriver, devons-nous niveler par le bas comme vous le proposez? N'est-ce pas créer une autre inéquité, celle où l'on traite sur un même pied des personnes qui font des efforts constants pour s'améliorer et celles qui manifestent peu d'ouverture à l'égard d'un perfectionnement de longue durée? D'avoir comme premier critère de distinction le nombre d'années passées à enseigner, voilà qui, à notre avis, est inéquitable. Nous ne vous apprenons sûrement rien en vous disant que les femmes ont été et demeurent encore la clientèle la plus nombreuse dans nos programmes de perfectionnement. Si le gouvernement acquiesce à la demande de la CEQ, ce seront toutes ces femmes qui en sortiront perdantes sur le plan salarial, même si elles auront consacré des efforts considérables à acquérir un niveau de compétence supérieur. Voulez-vous changer l'histoire, on n'aura fait que la reproduire.

N.B.: Tous les signataires de cette lettre sont des professeures et des professeurs à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke qui oeuvrent dans des programmes de perfectionnement destinés aux enseignantes et aux enseignants en exercice.

Michel Aubé, André Beauchesne, Francine Gagnon-Bourget, Moussadak Ettayebi, Hélène Hensier, René Hivon, Louise Lafontaine, Michèle Lavoie, Nicole Nantais, Hélène Ouellet, Céline Garant, François Tochon, Denis Trudelle, Roland Viau.

COMMENTAIRE

Consultations en pharmacie

Il y a un mois environ, suite à une nouvelle diffusée par un réseau de télévision, le téléphone de l'AQDR s'est mis à sonner à plusieurs reprises. Cette nouvelle faisait état d'honoraires d'un dollar (1 \$) la minute qui pourraient être chargés par les pharmaciens pour les consultations qu'ils donneraient à leurs clients. Certains de nos membres, inquiets, souhaitaient en connaître davantage à propos de cette nouvelle. Nous avons donc envoyé notre reporter rencontrer quelques pharmaciens pour connaître leurs intentions.

La première personne que nous avons interrogée est M. François-Jean Coutu, président et chef d'exploitation du Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. M. Coutu était conférencier lors du souper de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, le 20 octobre dernier. Voici ce qu'il pense de cette nouvelle: «C'est encore un «flash» de la présidente de l'Ordre des pharmaciens et pharmaciennes du Québec, Mme Matte. Je trouve cela ridicule. Le pharmacien est au service des citoyens. Pas question de changer quoi que ce soit. Chez Jean Coutu, on a investi pour assurer plus de confidentialité à ces consultations. Ça fait partie de notre responsabilité. Bien sûr, ça serait différent

si un client demandait à son pharmacien de faire une recherche plus poussée, avec rapport écrit, sur ses médicaments; ou s'il fallait amener le client dans un bureau privé pour un travail d'éducation plus poussé, plus complet.»

Interrogée sur le même sujet, Mme Francine Robert, pharmacienne au Famili-Prix de la rue Saint-Patrice, à Magog, nous a déclaré: «On n'en est pas rendu là». Elle aussi avait reçu quelques appels de ses clients à ce sujet. «Il ne faut pas s'inquiéter outre mesure. L'idée de cette intervention visait à sensibiliser les gens sur le fait que le pharmacien passe beaucoup de temps à donner des consultations gratuites tant téléphoniques que sur place».

Enfin, soulignons que le ministre de la Santé, Jean Rochon, dans une nouvelle diffusée le 3 novembre dernier sur les ondes du réseau TVA à Sherbrooke, a fait référence à la possibilité de dédommager les pharmaciens pour des services plus pointus dans certains cas. Qui va payer pour cela? Les assurances-médicaments ou le client? On n'en faisait pas mention. Le moins qu'on puisse dire, c'est un dossier à suivre.

Pierre Meunier
Magog



OPINIONS

Ça pourrait vous arriver

À Québec, en 1997, les 16-24 ans ont été impliqués dans 54 369 accidents, un nombre beaucoup trop élevé. Ces accidents sont attribuables en grande partie à la vitesse excessive, à l'alcool au volant, à la fatigue, à l'inattention et à une trop grande confiance en soi. Un autre facteur important est le fait que l'obtention du permis de conduire coïncide avec la période de majorité, période où la présence dans les bars s'accroît. Cette étape se veut donc un moment très dangereux car les jeunes conducteurs ne connaissent pas encore leurs limites par rapport à la consommation d'alcool.

Ils ne sont pas conscients également de la menace du mélange explosif «boisson-conduite automobile», d'où

l'importance de nombreuses campagnes de sensibilisation produites par la Société de l'Assurance automobile du Québec contre l'alcool au volant. Comme leur expérience de conduite est très brève, leurs réflexes ne sont pas encore totalement aiguisés. Ainsi, lors d'une situation d'urgence, ils n'ont pas toujours les réflexes appropriés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la vitesse est une cause importante d'accidents. Certains jeunes se laissent griser par la vitesse, mais ne sont pas toujours conscients des conséquences. Tous ces facteurs, mais l'alcool en particulier ont amené l'élaboration des barrages routiers qui se veut un moyen préventif pour contrer les accidents chez les jeunes.

Enfin, voici trois règles de conduite à suivre: conduire à une vitesse raisonnable, ne pas prendre le volant en état de fatigue ou après avoir consommé de l'alcool, ne pas se laisser distraire par les éléments pouvant nuire à la conduite tel la musique et les passagers. Il faut donc prendre ses responsabilités, être conscient de ses capacités et surtout respecter ses limites. Après tout, on ne sait jamais ce qui peut arriver... la personne dans l'ambulance pourrait bien être un être cher.

Rédigé par 5 étudiant(e)s
en Techniques policières
Nathania Olivier
Geneviève Larochelle
Marilyne Dubois
Martin Cloutier
Mélyssa Brochu
avec la collaboration de la
Sûreté du Québec de Sherbrooke

La soirée du cliquage de chaînes

J'imagine que le Québec a passé sa soirée à s'informer auprès de Radio-Canada, TQS, TVA, etc. Avis: vous auriez dû passer par Global aussi et faire la découverte de la transfiguration des représentants de la communauté anglophone.

Moi qui suis bilingue depuis 30 ans (j'en ai 44), c'est la première fois que je me surprends à me dire que je renie mon bilinguisme lors d'un événement touchant la province.

Oui, ils ont informé le public. Mais entremêlé, à trois heures de diffusion, j'ai soudain été informé de ce qu'ils promouvaient comme nouvelle mentalité anglophone. Mais peut-être est-ce là depuis toujours.

Une vraie séance de «bitching» à la moindre opportunité. Je dirais que le

mot d'ordre à la mode est d'écraser, ridiculiser et dénigrer.

Personnellement, au lieu d'apporter une quiétude à mes amis anglophones, tout d'un coup, je me questionne sur l'écoute de ces amis quand j'amais dans nos conversations de tout ordre, une différence. Et je conclus en écoutant Global, qu'il m'aurait fallu être anglophone pour avoir de l'importance.

Ce phénomène vis-à-vis la francophonie, cependant, se lit dans les écrits sur l'histoire, en anglais. J'y ai découvert une histoire franchement différente, des anglo-saxons et nous, les anglo-normands.

Robert Philippe
Melbourne

A mon fils Yan

Ces quelques lignes sont pour nous rappeler les êtres très chers qui nous ont quittés en 1998. Toutefois, j'ai une attention toute particulière pour mon fils YAN, qui est parti subitement.

Selon l'opinion de gens «politiquement corrects», ce fut un accident très malheureux. J'espère qu'un jour viendra où la sécurité autour des chantiers et surtout dans les secteurs résidentiels sera gérée comme un moyen préventif et non calculé comme une dépense onéreuse.

A tous ceux qui ont sympathisé et nous ont appuyés moralement à l'occasion de ce grand deuil, un grand MERCI.

Rock Beauchesne

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Robarge Directeur	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cusseau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

«Tout est en oeuvre pour sortir une édition vendredi»

L'équipe du Record aménage temporairement dans les anciens locaux de la Eastern Townships



La rédactrice en chef du journal *The Record*, Sharon McCully, espérait pouvoir sauver la mémoire vive et l'information que contenaient certains ordinateurs. «Mais il est certain que plusieurs sont irrécupérables. C'est incroyable de voir tout ce que le feu a pu détruire», a-t-elle indiqué en montrant les quelques boîtes qui ont pu être sorties des cendres.

Karine TREMBLAY

Lennoxville

C'est dans l'ancienne bâtisse de la Commission scolaire Eastern Townships, au 257 rue Queen à Lennoxville, que le journal *The Record* a temporairement élu domicile.

Dès huit heures hier matin, près d'une trentaine d'employés du quotidien anglophone se sont retrouvés pour, ensemble, sortir des cendres le matériel qui pouvait être récupérable.

En après-midi, plusieurs s'affairaient à nettoyer les nouveaux locaux et les équipements endommagés par les flammes qui, rappelons-le, ont dévasté la bâtisse du journal *The Record* dans la nuit du premier janvier dernier.

«On a retrouvé plusieurs systèmes informatiques, mais on ne pense pas pouvoir les réutiliser. On va cependant tenter de récupérer l'information que contenaient leurs disques durs», a mentionné la rédactrice en chef du journal, Sharon McCully.

Un technicien au support informatique de la compagnie IBM, André Lapointe, était d'ailleurs sur place et a réussi, entre autres, à sauver l'un des principaux ordinateurs de l'entreprise. Plus tard dans l'après-midi, les experts en informatique du *Journal de Montréal* (qui est, comme *The Record*, propriété

de Québec) sont venus sur place pour apporter leur contribution.

«On met tout en oeuvre pour sortir une édition vendredi. Elle ne sera sûrement pas aussi volumineuse que nos éditions habituelles, mais elle devrait être sur les tablettes. La semaine prochaine, peut-être qu'on aura seulement deux ou trois éditions, mais on sera là», a noté l'éditeur du journal, Randy Kinneer, qui souligne le travail acharné des employés ainsi que l'appui de Québec et des gens du coin, qui sont autant de facteurs encourageants pour sortir de cette épreuve que traverse *The Record*.

Le moral des troupes semble particulièrement bon. Tous mettaient hier la main à la pâte et croyaient fermement en la parution d'un journal, vendredi.

«On ne sait pas encore exactement comment on procédera, par emprunt, location ou achat, mais il nous faudrait au moins six ordinateurs pour demain (aujourd'hui) afin d'être en mesure de travailler. J'espère aussi que nous allons pouvoir avoir le téléphone. On a beaucoup de papiers à remplir auprès de Bell, mais nos numéros resteront les mêmes», a toutefois précisé Mme McCully.

Au cours des prochaines semaines, l'impression du *Record* devrait se faire à Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'imprimerie Saint-Jean, qui appartient au groupe Québecor.

La quinzaine de journaux mensuels, bimensuels et hebdomadaires de la région (dont *L'Étoile* de Windsor, *Le Progrès* de Coaticook et *L'Info-Sherbrookoise*) qui étaient imprimés par *The Record* y seront également acheminés. L'équipe du *Record* se chargera de faire la navette entre imprimeurs et clients.

«J'ai personnellement rassuré tous nos clients. Nous nous occupons de tout. Pour eux, ça ne fera aucune différence», a promis le directeur de la production, Richard Lessard.

Ce dernier, comptant 38 ans d'ancienneté au sein du quotidien anglophone, se dit particulièrement confiant de traverser cette difficile épreuve: «On a bien survécu à toutes les autres embûches qu'on a rencontrées au fil des ans, alors on devrait traverser celle-ci», a-t-il indiqué, en précisant toutefois qu'il ne savait pas si, dans l'avenir, le *Record* serait toujours imprimé dans la région. Québecor possédant plusieurs imprimeries où pourrait être faite l'impression du journal.

La direction ignore d'ailleurs comment s'organisera le futur...

«Il est encore trop tôt pour décider si nous reconstruirons sur la rue Delorme ou si nous déménagerons ailleurs. Il nous faut attendre d'avoir les résultats des assurances. Pour l'instant, notre priorité, c'est de sortir un journal cette semaine.»

Les pompiers confirment l'origine accidentelle du sinistre

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

L'examen des lieux et les informations obtenues lors de l'enquête permettent d'affirmer que la cause de l'incendie qui a ravagé les locaux, notamment la section imprimerie du journal *The Record*, 2850 rue Delorme, dans le quartier Ouest de Sherbrooke, est d'origine accidentelle.

Le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland, du Département de prévention du Service de protection contre le feu de Sherbrooke, a affirmé que la cause accidentelle ne faisait aucun doute dans son esprit mais qu'il reste à établir si cette cause a été provoquée par une défectuosité électrique ou par un appareil de chauffage.

«Les dommages sont très importants et il a fallu déplacer des débris et notamment des rouleaux de papier avec une chargeuse. Il est toujours plus difficile d'établir avec certitude une cause de feu quand une section est lourdement endommagée», a expliqué le spécialiste.

L'ampleur des dommages dans la partie imprimerie de l'entreprise, notamment près d'une salle de toilette et d'une mezzanine, en situe le lieu d'origine.

Est-ce que le feu a été déclenché par le plafonnier de la salle de toilettes qui aurait été laissé allumé ou encore par une chauffeuse suspendue? On se rappellera que le froid a sollicité de façon intense les systèmes de chauffage ces derniers jours, notamment le 31 décembre et le 1er janvier.

Ce sera là la prochaine besogne des experts de déterminer si le feu est la conséquence d'une défaillance électrique ou d'un appareil de chauffage.

Les experts de la compagnie d'assurances seront sans aucun doute mis à contribution.

Du côté de la Division des enquêtes criminelles du Service de police de la région sherbrookoise, il n'y a eu aucune

demande d'assistance, cela donnant encore plus de poids au caractère accidentel de l'incendie.

Il n'est point nécessaire de rappeler que tous les incendies qui éclatent dans le secteur industriel du quartier Ouest ou à proximité agacent à cause, entre autres, des événements de l'été dernier.

Du côté de la direction et du personnel du journal *The Record*, on s'affaire à repartir la machine le plus tôt possible. Dénicher des locaux et de l'équipement demeuraient le gros de la tâche car pour le reste, l'âme, le coeur et l'enthousiasme des 35 personnes touchées par ce sinistre se trouvaient encore et contre tous sur la ligne de départ.

The Record tire à 5500 exemplaires du lundi au vendredi. Propriété de Québecor, il est livré partout sur le territoire des Cantons-de-l'Est avec une concentration plus élevée dans les régions Lennoxville-Sherbrooke, Cowansville-Knowlton et Richmond-Danville.

Le lieutenant-inspecteur Gilles Pelland estime que les dommages atteindront les deux millions de dollars ou peu s'en faut. Il évalue à environ 250 000 \$ les dommages causés au bâtiment. Tout, a-t-il ajouté, se complique quand il est question de mettre un montant sur le contenu: les presses, les équipements informatiques et tout ce que l'on peut retrouver dans la production d'un journal.

L'alerte a été donnée à 3 h 36, le samedi 2 janvier, par un gardien de sécurité de l'entreprise Sherwood Drolet qui a aperçu des flammes dans la bâtisse du journal.

Une quarantaine de pompiers ont lutté contre le feu et le froid, confinant l'incendie là où il avait éclaté, dans la partie réservée aux presses. Ils ont complété leur travail vers 13 h 15.

Les nombreux appuis motivent les sinistrés

Lennoxville (KT)

Un peu plus de 48 heures après que le feu ait rasé l'immeuble du journal anglophone *The Record*, dirigeants et employés, loin de se laisser abattre, s'affairaient déjà, hier, afin de remettre leur quotidien sur pied, dans leurs locaux temporaires de la rue Queen à Lennoxville.

«On est comme une petite famille qui se tient ensemble. Tout le monde est fatigué; depuis l'incendie, samedi, on a tous très peu dormi, mais on est là, aujourd'hui, et on travaille dans la bonne humeur pour remettre notre journal debout», soutient Jo-Ann Hovey, agente à la publicité du journal *The Record* depuis 14 ans.

Celle-ci a appris hier midi que les documents qu'elle avait amassés tout au long des années avaient pu être sauvés, bien à l'abri dans les tiroirs de classeurs en métal.

«C'est comme si on venait de m'enlever une brique qui me pesait sur le coeur», s'est-elle réjouie.

«J'ai eu peur que *The Record* devienne un hebdo» -Rita Legault

Sherbrooke (KT)

Les premières inquiétudes suivant l'incendie du *Record* passées, la journaliste Rita Legault se dit confiante que le quotidien anglophone renaîtra de ses cendres.

«Lorsque j'ai appris la nouvelle, je me suis inquiétée, avoue-t-elle. D'abord, parce que je me demandais si le journal allait survivre à ça, et le cas échéant, quelle formule allait désormais être la sienne. J'ai eu peur que *The Record* devienne un hebdomadaire

Avec sa collègue Nancy Imbeault, celle-ci feuilletait l'édition de dimanche du journal anglophone *The Gazette*, dans lequel l'incendie du journal *The Record* apparaissait en page une ce qui, selon elle, traduisait la solidarité de la communauté anglophone du Québec.

Rédactrice en chef du *Record*, Sharon McCully soulignait elle aussi le soutien venu de toutes parts: «Dans ce moment difficile, il est touchant de recevoir tant d'appui. J'ai eu beaucoup d'appels de la population ainsi que de collègues d'Ontario et d'Ottawa qui, ayant appris la nouvelle, tenaient à nous témoigner leur support. Et puis tout le personnel est vraiment motivé et travaille avec beaucoup d'entrain».

Occupé à nettoyer un ordinateur «peut-être récupérable», le conseiller en publicité du *Record*, Michel Duval était de ceux qui affichait une confiance à toute épreuve.

«Je pense qu'il faut regarder la situation avec positivisme, a-t-il dit. Ça regarde bien: c'est un défi de publier un journal vendredi, mais on va y parvenir. Tout le monde met la main à la pâte.»

et ça, je ne l'aurais pas voulu.»

De Joliette, où elle se trouve en vacances pour toute la semaine, Mme Legault a donc multiplié les téléphones afin de connaître l'exacte situation dans laquelle se trouve plongé le journal pour lequel elle travaille depuis 11 ans.

«D'après les échos que j'ai eus, les dirigeants de Québecor veulent remettre le journal sur pied et ça, c'est bon signe. De toute façon, si on n'avait pas eu l'intention de repartir le quotidien, il n'y aurait sûrement pas autant de monde qui travailleraient dans les anciens bureaux de la Commission scolaire Eastern Townships», soutient-elle.

RAPPEL

LES INSCRIPTIONS AUX COURS SUIVANTS

ont lieu
les 5 et 6 janvier 1999
au 2365, rue Galt Ouest, Sherbrooke
de 11 h à 13 h et de 18 h 30 à 20 h

- anglais conversation
- français conversation
- Excel (en français ou en anglais)
- initiation à l'informatique (en français ou en anglais)

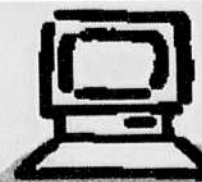
• • • Bienvenue à tous! • • •



Commission scolaire
EASTERN TOWNSHIPS
SCHOOL BOARD

CENTRE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
2365, rue Galt Ouest, Sherbrooke

566-0250



CIK
INFORMATIQUE

QU'EST-CE QUE?

Disque dur? Processeur?
Carte vidéo? Fax/Modem?
Mémoire vive? Carte mère?

CE SOIR

Comment être informé?

SÉANCE D'INFORMATION GRATUITE

Le mardi 5 janvier, 18 h 30 - 20 h 30
Venez assister au montage
d'un ordinateur!

Appelez pour confirmer
votre présence

822-0045

Lieu : dans nos locaux au 2309, rue King Ouest
Aux Promenades King depuis 1991

Télécopieur : (819) 822-3428

Poste électronique : cikinginterlinx.qc.ca

C'EST L'ÉVÉNEMENT « JOYEUX TAUX DES FÊTES ». YA DE QUOI RESTER BOUCHE BÉE.



Comptant	Mensualité
0 ^{\$}	358 ^{\$}
1 580 ^{\$}	318 ^{\$}
3 946 ^{\$}	248 ^{\$}

VENTURE LA MAXI MINI VAN

248^{\$}/mois*
location 36 mois
ou 23 348 \$ à l'achat**

Un maximum de flexibilité,
pour un maximum de liberté.

- Moteur V6 3,4 litres de 185 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux (nouvelle génération)



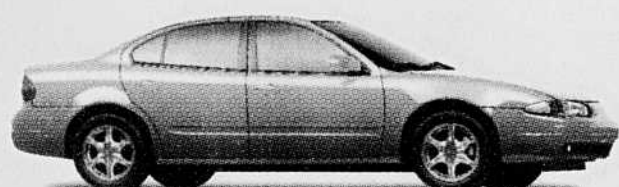
Comptant	Mensualité
0 ^{\$}	248 ^{\$}
1 189 ^{\$}	218 ^{\$}
2 174 ^{\$}	188 ^{\$}

CAVALIER Z22 et 4 portes

188^{\$}/mois*
location 36 mois
ou 14 898 \$ à l'achat**

Si seulement tout était aussi
fiable que la Cavalier.

- Moteur 2,2 litres 2 200 L4 de 115 chevaux
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Système antivol PASSLock



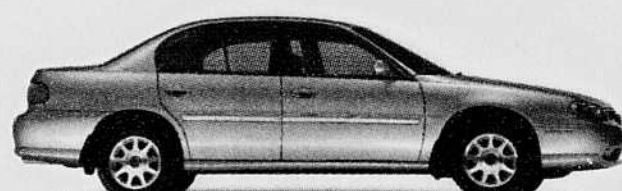
Comptant	Mensualité
0 ^{\$}	348 ^{\$}
1 482 ^{\$}	308 ^{\$}
3 113 ^{\$}	258 ^{\$}

ALERO

258^{\$}/mois*
location 36 mois
ou 20 298 \$ à l'achat**

Laissez l'ordinaire derrière avec
la nouvelle Alero de Oldsmobile.

- Moteur L4 Twin Cam de 2,4 litres de 150 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec traction asservie
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Freins à disque aux 4 roues



Comptant	Mensualité
0 ^{\$}	308 ^{\$}
1 414 ^{\$}	268 ^{\$}
2 747 ^{\$}	228 ^{\$}

MALIBU

228^{\$}/mois*
location 36 mois
ou 19 498 \$ à l'achat**

L'intermédiaire de qualité qui
vous en donne encore plus,
au meilleur prix.

- Moteur Twin Cam 2,4 litres de 150 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur



Comptant	Mensualité
0 ^{\$}	388 ^{\$}
1 220 ^{\$}	348 ^{\$}
2 885 ^{\$}	298 ^{\$}

BLAZER 2 portes Édition spéciale

298^{\$}/mois*
location 36 mois
ou 29 998 \$ à l'achat**

Fort de ces caractéristiques,
le Blazer est prévu pour faire
face aux imprévus.

- Intérieur « Édition spéciale »
- Moteur Vortec V6 4 300 de 190 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager (nouvelle génération)
- Pont arrière autobloquant

JUSQU'AU 11 JANVIER

LARGE INVENTAIRE
DE MODÈLES 99 ET 98
À UN TAUX DE FINANCEMENT DE

1,9%

À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS
OU 3,9% JUSQU'À 60 MOIS***



La Carte GM™



AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT
ET PRÉPARATION INCLUS À LA LOCATION.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir boîtes de mensualités). Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12 c du kilomètre après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ***Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois ou 3,9% de 49 à 60 mois. Exemple de financement 15 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total 15 588,96 \$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. **TM Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

